

Le Mot du Directeur



Par Mme Brigitte AGNISSAN
Directeur du CIDFOR

Nous y voilà !

Il y a de vrais moments d'émotion dans la vie d'une structure. Nous avons fait un bout du chemin. C'est pourquoi nous sommes fiers de vous présenter le premier numéro de notre bulletin d'informations.

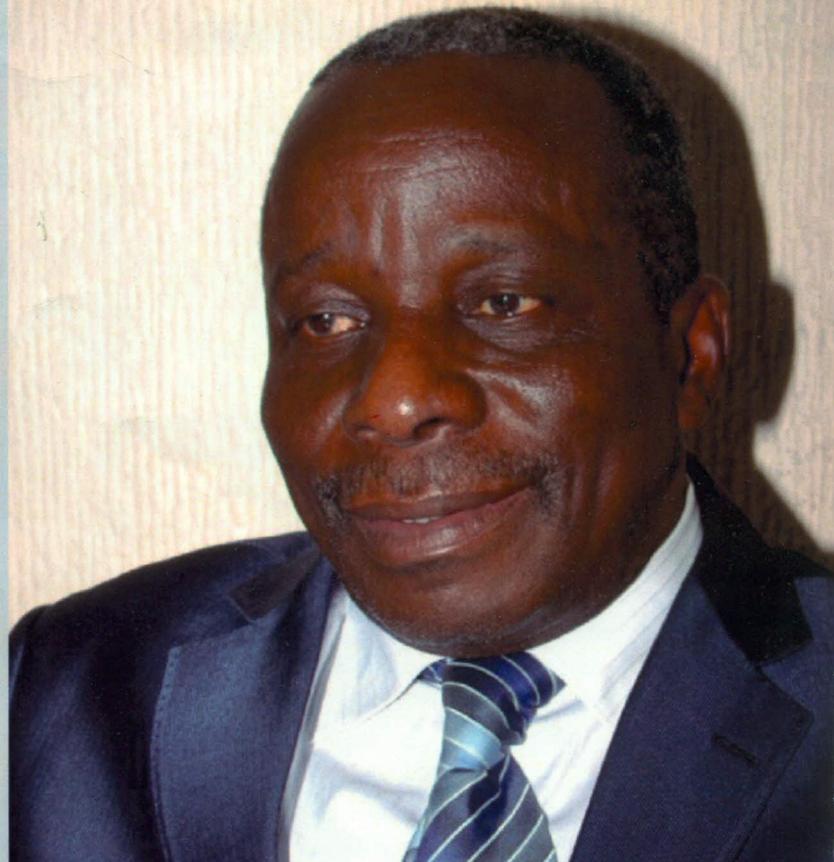
Faire connaître le CIDFOR si petit soit-il ! Mais plein d'ambitions nouvelles est notre objectif. Six (06) renforcements de capacités des acteurs du METFP (Chefs d'Etablissements, Intendants et Economes, SERFE, Directeurs Régionaux, Chargés d'Etudes, Inspecteurs d'Education, Inspecteurs d'Orientation). Une Salle de Documentation fournie en ouvrages professionnels et techniques. Des partenariats porteurs (Conseil Général d'Aboisso, CERAP, Junior Achievement et d'autres en cours).

Notre page Modèle à Suivre a pour but de motiver nos acteurs à une prise de conscience que seul le travail paie et que la pauvreté n'est pas la destinée de notre peuple. Nous avons le devoir de créer la richesse par le travail bien fait pour le bien être social des générations à venir.

Singulièrement, je reste optimiste pour l'avenir.

Les résultats seront rapides par une équipe nouvelle et un état d'Esprit contagieux.

Bonne lecture et à très bientôt !



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Ministre

Albert FLINDE aux commandes

A la suite de la formation du gouvernement de Juin 2011, c'est au Ministre FLINDE Albert anciennement Ministre des Transports que revient la charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Nos vœux de succès accompagnent Monsieur le Ministre dans la réussite de sa délicate mission.

B. Agnissan

Présentation du CIDFOR

Existant voilà bientôt 6 ans et aussi en dépit de ses nombreuses activités de perfectionnement, le CIDFOR reste encore méconnu et inconnu de la majorité des acteurs de la formation technique et professionnelle. Gros plan sur cet institut...

Suite à la page 2

Présentation du CIDFOR1

Un précieux outil de perfectionnement.....2

Le CIDFOR, c'est aussi un lieu de documentation.....3

Entretien avec l'Inspecteur Général GBATO M.....4

A la découverte du CIDFOR Un précieux outil de perfectionnement

Présentation du CIDFOR

Le Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP). Il a vu le jour par la volonté des pouvoirs publics, par **décret n°2005-308 du 29 Septembre 2005** qui lui définit un cahier de charges bien précis.

Le CIDFOR a entamé ses activités officielles par une cérémonie de lancement le **31 janvier 2008** au Lycée Professionnel Hôtelier de la Riviera, en présence du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Monsieur Moussa DOSSO et de nombreux partenaires du système ivoirien de la formation professionnelle, cérémonie meublée par un séminaire de renforcement des capacités des Chefs d'établissements du ministère autour du thème: **«Comment assurer l'insertion professionnelle réussie des élèves à travers une dynamique partenariale ecole-entreprise»**. Les principaux partenaires de ce séminaire de management des établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle étaient : la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) et Junior Achievement Afrique Francophone.

La direction du CIDFOR compte une Sous-Direction chargée de l'Information et du Perfectionnement, une Sous-Direction chargée de la Documentation et des Moyens Techniques et un Service Administratif et Financier. Son premier Directeur est Madame Brigitte AGNISSAN.

Le siège de la Direction du CIDFOR est localisé à Cocody non loin du Lycée Technique d'Abidjan.



Une vue du siège de la Direction du CIDFOR, situé à Cocody

La principale mission du Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) est de **« contribuer au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) »**. Cela, à travers principalement le perfectionnement et l'actualisation des connaissances professionnelles des personnels des secteurs de l'ETFP par l'organisation à leur profit de séminaires et sessions de formation, la mise à la disposition des acteurs d'une documentation adéquate et fournie et d'une banque d'informations actualisées et de données sur les diverses expertises de la formation technique et professionnelle par l'intermédiaire d'un véritable Centre de Documentation et d'Information. En apportant également un appui en moyens techniques (matériels informatiques, didactiques, pédagogiques) aux différentes composantes de la Formation Technique et Professionnelle. Le CIDFOR intervient entre autres dans divers domaines à savoir:

- le conseil en formation
- l'identification des besoins en matière d'innovation pédagogique
- la collecte et la diffusion d'informations sur la formation professionnelle
- la constitution de banques de données sur l'expertise interne
- la publication des études et recherches
- l'identification de besoins et l'ingénierie de programme de perfectionnement
- l'identification et la diffusion sur les voyages d'études et de stages pour accélérer le processus et l'accès à l'information.

Il apporte également dans la mesure de ses possibilités, son appui aux différents organisations et groupements des acteurs de la formation professionnelle du Ministère qui le sollicite dans le cadre de leurs activités de formation et de perfectionnement.

La difficulté pour le CIDFOR d'assurer pleinement sa vocation réside aujourd'hui dans le manque de moyens surtout financiers, compte tenu de l'insuffisance de son budget, pour mettre en œuvre toutes ses actions et tous ses projets.

Par exemple, il attend que des moyens lui soient donnés afin de lancer son projet-pilote concernant la mise en stage en entreprise des acteurs de la formation chaque année, dans le cadre d'une immersion en entreprise. Mais aussi la création effective d'un véritable Centre de Documentation et d'Information (CDI) qui puisse accompagner les nouvelles ambitions pédagogiques du METFP.

Le vœu de la Direction du CIDFOR est de faire de cette institution le fer de lance du perfectionnement des acteurs de la formation technique et professionnelle.

Au delà de ces ambitions immédiates, le CIDFOR envisage de créer des partenariats avec les différentes collectivités territoriales (Conseils Généraux, Conseils Municipaux.) en vue de la promotion de la formation professionnelle et du développement de l'activité documentaire gage d'une formation de qualité, dans leur différente circonscription administrative.

K.N

Le CIDFOR, c'est aussi un véritable lieu de Documentation

Pour permettre aux acteurs de la formation technique et professionnelle notamment les Enseignants et Chercheurs de faire face à la question de la mise à niveau et du progrès de façon permanente, question liée aux difficultés de ces derniers à obtenir des ouvrages d'enseignement technique eu égard à leurs coûts généralement élevés et à leur rareté, le CIDFOR a mis en place une **Salle de Documentation et d'Information (SDI)** en attendant la construction de son grand Centre

de Documentation et d'Information. Ouverte depuis septembre 2009, la Salle de Documentation et d'Information du CIDFOR dispose de nombreux ouvrages de référence couvrant toutes les spécialités enseignées au programme de l'enseignement technique et professionnel. (*Voir encadré pour une liste de quelques ouvrages*).

C'est plus de six cent un (601) ouvrages, toutes disciplines confondues. En plus, les ouvrages qui constituent la documentation de la SDI du CIDFOR sont d'éditions très récentes. Outre une documentation digne de ce nom, le CIDFOR met à la disposition de ses usagers une banque d'informations relatives à l'Éducation en général et singulièrement à la formation technique et professionnelle, constituée à partir du traitement de l'information en ligne et d'une revue de presse entamée depuis 2008.

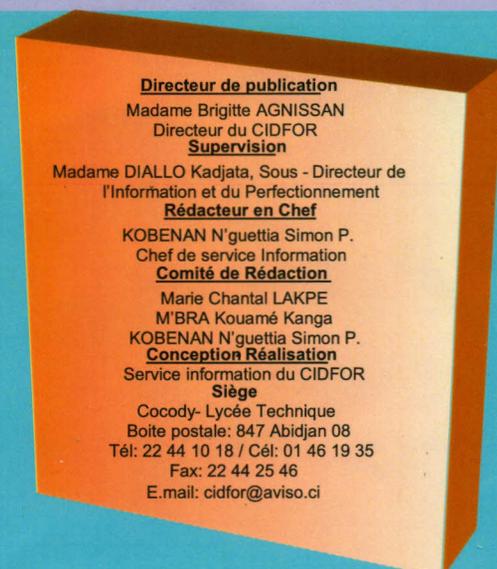
La SDI du CIDFOR offre également au visiteur la possibilité d'accéder à internet et de travailler en ligne grâce à sa connexion permanente à un réseau internet. Baptisée du nom de la première femme Inspecteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en Côte d'Ivoire, **Madame BROU Cécile Soma**, la Salle de Documentation et d'Information du CIDFOR est logée au rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction. La SDI reste un cadre agréable de travail approprié compte tenu de sa commodité.

La SDI du CIDFOR est placée sous la gestion directe de la Sous-Direction de la Documentation et des Moyens Techniques.

K.N

SILEM Ahmed, ALBERTINI Jean-Marie, Lexique d'économie
 DIMITRIJEVIC N, L'économie d'entreprise
 BERNIER Bernard et SIMON Yves, Initiation à la macroéconomie
 CHAMILLARD Sylvie et DE SIMONE Antonio, Comptabilité et gestion des organisations
 DUBRULLE Louis et JOURDAIN Didier, Comptabilité analytique de gestion
 GILLESPIE Andrew, Maxi fiches de gestion
 RONDEAU Gérard, RONDEAU Stéphane, Techniques et pratiques du staff
 BRUYERE A., Carnet d'atelier du bâtiment
 SABATIER Guillaume, RAGUSA François, Manuel de technologie mécanique (BEP/CAP, BAC pro)
 LAMOUREUX Lisa, FORTUNE Danielle, Aide mémoire mécanique générale
 SPENLE D., GOURHANT R., Guide du calcul en mécanique
 ESNAULT, Construction mécanique : transmission de puissance
 HOLVECK Jacques, Le guide de l'électricien
 GALLAUZIAUX Thierry, FEDULLO David, Dépannages et réparations électriques
 GUSSOW Milton, Electricité
 MORIN Jean-Claude, ORGAER Christophe, Maintenance des véhicules automobiles (BAC Pro)
 MORIN Jean-Claude, DJABALLAH Ben L., Maintenance des véhicules automobiles (BEP)
 C. CHASTANET-MERCIER, D. Moulinot, Sciences et Techniques médico-sociales SMS 2^{nde}
 R. Barres, V ; Maillet, carrière sanitaires et sociales (BEP)
 R. Barres, V. Maillet, CAP Petite enfance SMS
 LE GOFF Robert, LAF ARGUE Jacques, Physique appliquée, T^{mes} STI (Génie Mécanique, Génie Civil, Génie énergétique)
 PRUNET René, CHEVALIER Colette, Physique instrumentale T¹⁰
 C. Byselbout, M. Lauzier, Sciences de l'ingénieur T¹⁰ S
 NEY Henri, Technologie d'électrotechnique (Bac Pro 1^{ère} et T¹⁰), tome 2
 ETERSTEIN Claude, LESOT Adeline, Méthodes et textes : les pratiques du français 1^{ère}
 POUZAL GUES-DAMON Evelyne, DESAINT GHISLAIN Christophe, Français : méthodes et techniques, classes des lycées,
 DESCHAMPS Bernard, DESCHAINTE Jean-Claude, Le livre du Pâtissier
 GUINARD Jean Yves, LESJEAN Pierre, Le livre du boulanger
 CHOMIENNE Hervé, PUPION Pierre-Charles, Autonomie et responsabilité cadres publics : une mutation managériale des
 VERGES Françoise, L'esclavage : un crime contre l'humanité

Liste de quelques ouvrages disponibles à la SDI du CIDFOR



La rubrique "Modèle à suivre" vise à révéler à nos lecteurs des personnes de référence de l'ETFP qui, de par leurs actions et leur travail apparaissent comme des modèles à copier.

Pour son premier numéro, le Peridote a l'honneur de recevoir dans une interview à travers cette rubrique, Monsieur GBATO Maninga, Inspecteur Général de l'ETFP section Sciences et Techniques Industrielles (STI)

Interview

Bonjour Monsieur l'Inspecteur Général. C'est un honneur pour le CIDFOR de vous compter au nombre des personnes de référence d'ou cet entretien.

Aussi, voudrais-je, par le biais de notre organe, vous inviter à nous parler de vous à cœur ouvert.

Merci bien, Monsieur.

Parler de soi, est toujours délicat.

Je suis Gbato Maninga, Inspecteur Général des Sciences et Techniques Industrielles, au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, depuis septembre 1997.

Parlez nous de votre parcours professionnel.

Après notre formation au Centre de Formation des Professeurs Techniques (CFPT) à l'ENSET de Cachen, je suis entré en octobre 1982 au METFP comme Professeur certifié d'électrotechnique, au Lycée Technique d'Abidjan où j'enseignais les Terminales F3, Electrotechnique.

Ensuite, cinq années de censure des enseignements industriels dans le même établissement, avant d'être le Proviseur du Lycée Technique de Bouaké, pendant trois ans jusqu'en 1994.

En septembre 1994, je suis entré dans les services centraux du METFP, comme sous-directeur de l'ETP, pour être nommé deux ans après, directeur de l'ETP.

J'avoue que ces années de directions ont été pour moi des périodes très difficiles mais en même temps très heureuses; pas que j'aime les difficultés, mais j'aime relever les défis qui sont hélas très nombreux au METFP. Périodes difficiles parce que j'ai découvert finalement, que dans les services centraux des Ministères, on privilégie rarement les compétences. Les intérêts particuliers des uns et des autres qui sont pourtant aux postes de décision sont tellement divergents parfois très éloignés de ceux des services publics.

Certaines personnes sont «très importantes», pas pour leurs compétences, mais pour des raisons occultes, alors qu'elles ignorent tout ou presque du système qu'elles sont censées servir. Ainsi des repères et des bonnes pratiques se perdent et tout le monde se sclérose et s'installe dans la médiocrité.

Celui qui refuse de s'inscrire dans un tel schéma, devient la personne à « abattre », professionnellement. Bref, les défis à relever sont nombreux pour avoir un système d'ETFP pertinent, efficace et qui réponde aux besoins des citoyens et des secteurs productifs.

Périodes très heureuses, parce que cela m'a conduit à une remise en cause sur plusieurs aspects de la vie professionnelle, et me remettre aux études, pour mieux affronter les difficultés.

Oui, une bonne formation donne des atouts pour mieux affronter les difficultés. Ainsi, j'ai préparé de 1998 à 2005, une maîtrise, un DEA et une thèse unique de doctorat en Sciences de l'Éducation que j'ai soutenu publiquement, le 01 décembre 2005, à l'Université de Rennes II en France, avec la mention très Honorable.

J'ai été également le directeur des examens et concours, de même que j'ai assuré la coordination de l'Inspection Générale.

Actuellement, je m'occupe de plusieurs dossiers de la réforme de l'ETFP.

Autant d'années passées dans le corps enseignant, vous devez avoir aimé le métier. Qu'est-ce qui vous a poussé à l'enseignement, en général et particulièrement à l'enseignement technique et professionnel?

Ho! Je suis arrivé à l'enseignement par hasard, sinon, je ne l'aurais pas envisagé auparavant. Je rappelle que je suis un ancien élève du LTA, de la série F1, construction mécanique. Après le DUT électromécanique à l'INSET juin 1979, la seule possibilité de poursuite des formations en France était offerte par l'IPNETP.



GBATO Maninga, Inspecteur Général de l'ETFP section Sciences et Techniques Industrielles (STI)

J'avoue ici également, que quand je suis rentré dans l'enseignement, j'y suis resté, je dirais finalement, par vocation, peut-être tardive, parce que je voyais là l'occasion d'être utile à la jeunesse et à l'économie. Repréciser les repères, normes et qualités des services et avoir ce «pouvoir» de «façonner» un type nouveau à partir des repères de la société, de critères de compétences, d'équité et de probité...

“ persévérer dans la recherche des compétences, dans l'équité et la justice. ”

Monsieur l'Inspecteur Général, comment devient-on Inspecteur, Inspecteur Général et Inspecteur Général Coordonnateur?

En ce qui concerne l'enseignement secondaire général et technique normalement, après un certain nombre d'années d'expérience dans l'enseignement, et après un concours, on devient Animateur Pédagogique Régional (APR). Après trois à quatre ans dans cette fonction d'encadrement pédagogique, on peut devenir Conseiller Pédagogique (CP) par nomination. Dans les fonctions de CP, on peut devenir IES ou IETP, normalement, après au moins trois ans, toujours par nomination. Un IES ou IETP, qui acquière des compétences, de la rigueur, avec une vision systémique du secteur éducatif et de formation, peut être proposé à la fonction d'Inspecteur Général, et nommé par Décret. C'est la voie pédagogique qui devrait regrouper 80 à 90 % de l'effectif des inspecteurs généraux.

Quant à la voie administrative, les IG sont nommés parmi certains agents qui ont une certaine expérience de directions centrales.

Le nouveau décret prévoit autres cheminements et parcours et transforme ces fonctions en emplois. Un comité interministériel devrait statuer prochainement sur tout cela et en donner de plus amples renseignements. Concernant l'IG Coordonnateur, il est choisi parmi les IG les plus expérimentés, et nommé par Décret.

Parlons de formation. Aujourd'hui, tout le monde est unanime à dire que le niveau de connaissance des apprenants est déplorable. Selon vous, quelle est la part de responsabilité des enseignants et formateurs dans cet état de fait?

La part de responsabilité des enseignants et formateurs est grande, surtout dans les disciplines techniques, professionnelles et scientifiques en général.

Pour accompagner efficacement un apprenant dans la construction de ses compétences, il faut que le formateur lui-même connaisse bien le métier qu'il enseigne, qu'il appréhende bien les exigences de ce métier en termes de qualité et d'éthique.

C'est après tout cela que la pédagogie viendra lui donner des atouts pour mieux communiquer avec les apprenants.

Or aujourd'hui, on sort de l'école, on passe le concours d'entrée à l'IPNETP, et après deux années de pédagogie, on part « bien enseigner quelque chose qu'on maîtrise mal ». Je suis conscient que ces critiques sont injustes et excessives, car on demande au formateur de réaliser des «miracles» dans des contextes d'équipements désuets ou inexistantes, et où les programmes de formation font parfois défaut. Le système d'ETFP a besoin d'être réformé en profondeur. C'est du reste, ce qu'avait entrepris le Ministre Moussa DOSSO, avec les partenaires des secteurs productifs en 2009; et nous y avons cru...

Hors mis le concours professionnel qui, à notre sens, reste théorique, aucun mécanisme de recyclage n'est offert aux enseignants. Ne pensez-vous pas que cela soit un handicap dans la recherche de la compétence et la performance du formateur, et par ricochet dans la recherche de la qualité de l'enseignement?

Je suis entièrement d'accord avec vous, et les mesures appropriées doivent être prises pour améliorer l'efficacité des formations. Parce que cela est possible.

Le milieu professionnel se plaint de plus en plus de l'inadéquation entre les besoins des entreprises et les produits (diplômés) sortis de nos établissements et centres de formation. A quoi est-ce que cela est dû ? Et que fait l'Inspection Générale dont vous êtes l'un des responsables pour y remédier?

Vous parlez là de l'inadéquation, je dirais qualitative, des formations et des emplois. Je parlais de nombreux défis à relever et cette inadéquation en constitue véritablement un. L'existence de notre ordre d'enseignement et de formation se justifie par le fait que nous devons répondre aux besoins socioéconomiques du pays, en accompagnant l'économie dans son développement. Or le système d'ETFP ne se donne même pas les atouts ou des outils pour identifier, avec rigueur et pertinence, les besoins de cette économie. En fait, tout se passe comme si on voudrait former pour former, sans chercher à apporter des réponses aux vrais besoins de l'économie et du social.

Dans la réforme précitée, le METFP et ses partenaires du secteur privé et des Chambres Consulaires ont signé une convention de partenariat, pour œuvrer ensemble, à la formation des jeunes ivoiriens et des moins jeunes. Mais, une fois de plus, cette réforme tarde à se mettre en œuvre.

Comment voyez-vous l'avenir de la formation technique et professionnelle en Côte d'Ivoire, Monsieur l'Inspecteur Général?

Contrairement à mes critiques, je suis plutôt confiant en l'avenir de la FPT en Côte d'Ivoire. Mais pour cela, il faudra mettre en œuvre certaines mesures qui sont du reste déjà préconisées. Passer aux actes et faire moins de discours. L'ETFP peut retrouver la pertinence et l'efficacité nécessaire et redevenir une destination régionale très appréciée par tous les acteurs et partenaires du système de formation professionnelle et technique.

Vous qui avez gravi tous les échelons, en vous appuyant sur votre parcours personnel, quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes générations d'enseignants pour la réussite de leur carrière?

Se former, se former et toujours se former. Rigueur dans le travail, même si la rigueur peut, parfois vous attirer des désagréments dans notre environnement social. Même avec des désagréments, persévérer dans la recherche des compétences, dans l'équité et la justice.

Au regard de sa mission, qu'attendez-vous du CIDFOR?

Je souhaiterais que le CIDFOR participe à cette belle œuvre de réforme de l'ETFP, dans les aspects de ses missions, par exemple, contribuer efficacement à l'information professionnelle des acteurs et partenaires. L'information pertinente participe à la formulation des motivations et à la prise de décisions éclairées.

Quel est votre mot de fin?

Bien. Je voudrais vous remercier pour votre initiative et que vive un système d'ETFP pertinent et efficace. Je vous remercie.